



Je me suis cassé la main avant le début de mon cdd

Par **Adrien69**, le **09/07/2009** à **12:17**

Bonjour, rnvoila mon problème.rnJ'ai signé un CDD pour une durée de 1mois et demi chez Leclerc.rnIl débute dans une semaine. Cependant je me suis cassé la main aujourd'hui, j'ai un platre, ce qui m'immobilise tout le bras.rnComment cela va t il ce passer avec mon employeur?rnPeut-il rompre le contrat avant le début du travail?rnJe suis étudiant et il est important pour moi de gagner de l'argent pendant les vacances scolaires.rnQue faire?